

ENTRETIEN INDIVIDUEL

DOCUMENT DE PREPARATION DE L'ENTRETIEN

L'entretien individuel est l'entretien qui vous permet, une fois par an, de faire le point avec la Direction sur les points suivants :

- ☞ Votre fonction
- ☞ Les attentes de la Direction à votre égard
- ☞ Vos difficultés éventuelles et les axes d'amélioration
- ☞ Vos souhaits et attentes.

Cet entretien est prévu le ... avec « X »

C'est un moment privilégié d'échange et de dialogue.

Il permet de mieux apprécier votre travail et de vous aider à progresser.

(Votre définition de poste vous a été remise préalablement à cet entretien. Elle fera l'objet d'une discussion pendant l'entretien).

Il est particulièrement important de préparer votre entretien.
Le présent document a pour objectif de vous y aider.

Différents thèmes vont être abordés lors de l'entretien.
Pour guider votre réflexion, vous en trouverez ci-dessous la liste.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020

RH | TPE – TRANSITION

Sophie BACARISSE
Conseillère RH

05.59.60.02.60
06.16.06.41.84

Critères d'appréciation / Compétences	Points à améliorer	Points forts
---------------------------------------	--------------------	--------------

1. Maîtrise de la fonction

Pour vous préparer à l'entretien, au regard de chacune des missions principales de votre définition de poste :

- Auto-évaluez votre aisance et votre performance au regard de cette mission
- Ecrivez-ici ce qui, d'après vous, vous manque pour mieux réussir dans ces missions ?

Activités / Missions	Appréciation
1°	
2°	
3°	
4°	

Appréciation :

- 1 : objectif non atteint
- 2 : objectif en cours d'atteinte
- 3 : objectif atteint
- 4 : objectif dépassé

4 critères d'appréciation ont été choisis par la Direction.

Pour vous préparer à l'entretien, au regard de chacun de ces critères :

- Auto-évaluez votre comportement au cours de l'année écoulée
- Notez comment, d'après vous, vous pourriez vous améliorer sur ces critères



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020

RH TPE – TRANSITION

Sophie BACARISSE
Conseillère RH

05.59.60.02.60
06.16.06.41.84

<p>L'attitude générale</p> <p>Respect des règles (propreté, ordre, horaires, temps de pause, directives de l'encadrement...)</p> <p>Discrétion/ secret professionnel</p>		
<p>La compétence professionnelle</p> <p>Connaissances et savoir faire</p> <p>Entretien du matériel</p>		
<p>L'esprit d'équipe</p> <p>Entraide, soutien</p> <p>Tolérance</p>		
<p>La qualité</p> <p>Implication dans la démarche</p> <p>Communication/Diffusion des informations</p>		

2. Plan de Progrès

En fonction des réponses apportées à la question 1, décrivez selon vous quel pourrait être le plan de progrès pour l'année à venir.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional « Emploi et Inclusion » 2014-2020

RH TPE – TRANSITION

Sophie BACARISSE
Conseillère RH

05.59.60.02.60
06.16.06.41.84